

AUTONOMIE OUVRIERE ET GROUPES AUTONOMES

Parmi les « autonomes » on trouve ceux pour qui leur existence suffit à soi-même, et qui regardent d'un oeil soupçonneux toute tentative de « généraliser ». Il en est aussi qui se réclament de « l'autonomie ouvrière », ou « prolétarienne » voire même « populaire » (1). Qu'est-ce à dire..? Cette référence correspond-elle à un coup de chapeau en passant à la tradition - lutte de classes oblige ! - à un projet précis, et dans ce cas à quelle réalité concrète dans les usines, dans les bureaux ?

Le caractère très vague de l'expression « autonomie ouvrière » peut susciter bien des questions. Dont celle-ci, non la moindre : autonomie ouvrière, certes, mais qu'est-ce que la classe ouvrière aujourd'hui ?

D'autre part le terme est employé dans presque tous les groupes traditionnels de l'extrême gauche, en particulier par la LCR, l'OCT. Aussi mérite-t-il quelques éclaircissements (2).

Disons que dans l'extrême gauche on s'accorde en général à donner une définition essentiellement politique de l'« autonomie ouvrière » - et non l'appréciation de son rôle productif et économique. Tout le monde a été frappé par le caractère anti-institutionnel que revêtaient les grandes luttes ouvrières. Un exemple célèbre : le non des ouvriers de Billancourt en juin 68 au protocole d'accord de Grenelle présenté par les syndicats à la « base ».

Ce phénomène s'est manifesté plus particulièrement dans l'éclosion de grèves qui tournent à l'épreuve de force avec le pouvoir central : Saint-Nazaire de 1955, grève des mineurs en 1963 à Decazeville dont on a pu dire qu'elle marquait la fin du grand vide créé par l'arrivée du gaullisme en 1958 (3). Dans ces cas-là, l'autonomie des ouvriers, de leurs intérêts par rapport à l'Etat et à ses exigences de développement (reconversion, compression du salaire) devient la donnée cruciale.

Autonomie anti-institutionnelle donc par rapport à l'Etat, à la bourgeoisie, mais également par rapport au Mouvement Ouvrier traditionnel. Particulièrement par rapport aux syndicats lorsque ceux-ci signent des accords qui garantissent contre certaines augmentations de salaires, ou autres avantages des périodes de « paix sociale » et donc des formes détournées de limitation du droit de grève. Plus les syndicats étaient forts, représentatifs et responsables, plus l'autonomie ouvrière a pris la forme de « grèves sauvages » qu'on opposait ainsi aux grèves « programmées », à ces ballets « réglés » qui permettent parfois aux patrons d'écouler leurs stocks d'inventus. Dès 1962 les « grèves sauvages » ont éclaté partout en Europe (4).

En France la division des syndicats en familles politiques (CGT, CFDT, FO et CGC et CFTC) a bloqué ces formes d'accords, sauf dans le secteur public (contrats de Progrès de 1972 à 1976). Aussi les « grèves sauvages » ont pris la forme de conflits violents éclatant dans des endroits où n'existaient pas de fortes « traditions de lutte » ni une implantation syndicale puissante. Ce sont ces conflits qu'on s'accorda plus tard - et les sociologues du travail ne furent pas en reste - à qualifier de véritables signes annonciateurs de Mai 68, la plus grande grève sauvage de l'histoire du capitalisme avant la journée du 13 mai (5) et le ralliement des syndicats.

L'autonomie ouvrière à partir des années 60 ce fut aussi la découverte de la grande usine comme centre nerveux du développement capitaliste. Pour beaucoup ce furent les premières interventions aux portes des usines. En 1967 on s'occupait beaucoup du « révisionnisme soviétique » de la Chine et du Tiers Monde. Les tiers mondistes parlaient de l'« intégration » de la classe ouvrière dans le centre du système. Pour eux, l'élément de rupture fondamentale ne pouvait venir que des luttes de libérations nationales du prolétariat de la périphérie, en Amérique Latine notamment. Les groupes qui furent confrontés à un titre ou à un autre à l'intervention d'usine (6), surtout après le choc ouvrier de 1968, n'avaient pas toujours des idées très précises ni très cohérentes sur le rôle des luttes ouvrières au coeur du système capitaliste moderne, mais ils dépassaient dans les faits, et dans la dynamique amorcée, la simple propagande d'une « révolte » pour essayer d'organiser des luttes concrètes des ouvriers sur leurs besoins. En cela l'expérience des groupes gauchistes de la fin des années 60 n'a plus rien à voir avec les expériences terriblement minoritaires des années 50.

On arrive là au troisième aspect de l'autonomie ouvrière, sur lequel il semble difficile de trouver des divergences très fortes : les revendications matérielles des ouvriers, leurs formes de lutte ont rapidement tranché avec les conflits classiques gérés habituellement par les syndicats. Des revendications qui semblent aller de soi aujourd'hui, y compris pour le Parti communiste, mais qui à l'époque faisaient figure de provocations : par exemple les augmentations égales pour tous contre la structure des divisions hiérarchiques soigneusement entretenues parmi les ouvriers, la réduction forte de l'éventail hiérarchique, la lutte contre les petits chefs, contre les cadences, le passage massif dans les catégories supérieures sans division par ancienneté, par qualification (7). Formes de lutte aussi : cortège interne dans l'usine pour récupérer un point de vue global sur ce qui se passe dans la boîte et briser les divisions techniques et politiques du travail. Grève bouchon où les ouvriers profitent d'un point névralgique de la chaîne ou de la production pour bloquer toute l'usine, et se relaient pour perdre le moins possible de salaire dans des grèves générales coûteuses et inefficaces. Refus de déléguer ses revendications, leur formulation, ou la grève

et l'occupation à des « responsables » du syndicat. Le fonctionnement en Assemblées générales, l'élection et la révocation immédiates de comité de grève, toutes ces formes n'ont pas été simplement étudiantes. Elles ont constitué des armes de l'autonomie ouvrière. Combien de fois a-t-on entendu lors de séquestration de patrons : nous sommes tous des délégués ! Violence en riposte au chantage patronal, séquestration, occupations, piquets de grève contre les jaunes, destruction de voitures appartenant au personnel d'encadrement, sabotage (8), coulage des cadences responsables des accidents de travail (comme à Usinor Dunkerque par exemple), toutes ces formes n'ont pas connu la vogue de quelques actions spectaculaires elles sont passées « dans les moeurs ». La mise en lieu sûr du « trésor de guerre » des LIP pour avoir un poids face à la liquidation de l'entreprise en 1974 n'est apparue « légitime » qu'au bout d'un long processus.

Jusqu'à tout le monde est d'accord dans l'extrême gauche. Pourtant toutes ces luttes ne sont guère caractérisées de façon précise. On parle toujours de la classe ouvrière révolutionnaire en général, de « l'ouvrier de la résistance au fascisme » pour les maos de la GP, de l'ouvrier débarrassé de la tutelle des bureaucraties syndicales » pour les trotskystes. Rares encore sont les forces politiques qui, vers 1972, commencent à chercher à percevoir de façon plus précise le protagoniste de ces luttes : un sujet historique précis un peu moins vague que l'ouvrier mythique de la mauvaise conscience étudiante et/ou stalinienne, ou traditionnellement communiste (9). Pourtant l'idée est dans l'air et surtout dans la rue ! Les grèves d'OS au Mans et à Billancourt en 1971, les grèves immigrées en 1973 et surtout la grève générale contre le racisme lancée par le Mouvement des Travailleurs Arabes le 14 septembre 1973 après les émeutes de Grasse (printemps 73) marquent l'éclosion d'une autonomie précise. Les luttes des femmes surgissent en tant que telles dans les usines ou les grands magasins (Nouvelles Galeries à Thionville), parallèlement aux luttes pour l'avortement.

Les problèmes d'unité, de solidarité active dans les luttes (comité de soutien, coordination entre les boîtes) apparaissent de plus en plus liés à ces problèmes de structure interne de la classe ouvrière, ce qu'un courant au départ assez limité de l'autonomie appelait le problème de la « composition de classe » (10).

Qu'ont à voir ensemble, à se dire, à Billancourt par exemple, les ouvriers OS, à 95 % immigrés, qui vont monter les voitures sur les chaînes de l'île Seguin et qui rentrent par la porte Zola à partir de 6 heures du matin et de 13 heures en équipe, et les ouvriers français de l'outillage ou de l'entretien en majorité français, qualifiés, syndiqués à la CGT et travaillant aux horaires normaux 7 N'y a-t-il pas des classes ouvrières (11) ?

D'une façon générale quel est l'ouvrier autour duquel se bâtit l'hypothèse d'une organisation révolutionnaire des ouvriers ? L'ouvrier professionnel qualifié sur lequel le PCF s'est construit ? L'ouvrier masse (l'OS des grandes concentrations ouvrières) ? Quelle est la couche de la classe ouvrière qui est porteuse des intérêts qui frappent le plus efficacement le système, et celle qui défend des positions qui ne divisent pas les ouvriers de façon irrémédiable ? Ce n'est qu'assez tardivement, vers 1975, en plein dans la crise que l'on a commencé à prêter attention dans l'extrême gauche à toute une série de comportements ouvriers que seuls les tenants de l'autonomie ouvrière défendaient comme des comportements politiques. Les patrons se plaignaient depuis fort longtemps de l'instabilité de la main-d'œuvre (turn-over) (12) du coût de l'absentéisme (13), du vol (14) du travail au noir, des ouvriers qui font perruque - c'est-à-dire qui utilisent les machines du patron pour fabriquer des pièces qu'ils revendent pour leur compte, bref de tous les comportements d'appropriation de temps libre, et d'argent, de richesse sociale, en même temps que de refus du travail (15).

Une anecdote qui en dit long sur le décalage entre certaines interventions « politiques » et le comportement autrement politique des ouvriers : des camarades de Vive la Révolution qui avaient formé La Base Ouvrière de Flins racontaient qu'ils avaient cru que c'était directement à cause de leur intervention que la direction avait fait entourer de grilles le parking à l'entrée de l'usine. Renseignement pris c'était pour mieux surveiller le vol de véhicules très pratiqué par les ouvriers !

On répondra certes, et on répond souvent, que ces comportements ouvriers sont individuels et que l'on ne voit pas très bien en quoi ils rentrent dans un projet organisé, dans l'autonomie ouvrière. Réponse partiellement inexacte, car lorsque ces comportements se répètent à des milliers d'exemplaires, ils traduisent bien une donnée de base, une réalité matérielle plus importante que tous les discours, toutes les adhésions à un groupe. C'est d'elle qu'il faut partir pour mesurer à sa pleine dimension le peu d'intégration des ouvriers et des prolétaires dans le système.

Mais une question se pose alors. Ces comportements aussi objectifs que la production de tonnes d'acier, de Km d'autoroutes existent-ils à l'état de force organisées en tant que telles ?

Groupes autonomes d'usine et autonomie ouvrière

Nous avons insisté sur l'ensemble des phénomènes visés par l'idée d'autonomie ouvrière. Il serait absurde de réduire la force matérielle de celle-ci aux groupes extrêmement limités qui se proclament « autonomes » en tant que tels, surtout avant 1976. Certes quelques groupes d'idéologie libertaire ou ultra-gauche ont fait référence à l'auto-organisation des travailleurs eux-mêmes, en particulier sur les lieux de production bien avant cette date (16) mais le débat qui s'est produit ces dix dernières années a débordé, heureusement, cet horizon ultraminoritaire quel que soit son intérêt intrinsèque.

Le problème clé en ce qui concerne la situation française est celui de la continuité des structures de lutte qui surgissent lors des conflits autour d'un noyau de militants actifs. En 1970 par exemple il ne restait plus grand chose des comités d'action ou des comités de lutte qui avaient fleuri en Mai 68 (Caterpillar à Grenoble, Comité d'Action Citroën à Ballard, etc.). A la différence de ce qui s'est produit en Italie depuis 1962 (17) il n'y a pas eu de continuité d'organisation révolutionnaire extra-syndicale de masse dans les usines (nous ne parlons pas des cellules du PCF ni des squelettiques sections du PSU puis du PS, encore moins des cellules Lutte Ouvrière, LCR, OCT ou marxistes léninistes). Les véritables relais de l'organisation ouvrière se sont situés dans un cadre qui dépassait l'usine en tant que telle. L'ouvriérisme n'a jamais menacé les tentatives d'organisation des ouvriers sauf dans des secteurs marginaux (Presse, journaux). C'est une donnée permanente en France : les ouvriers ont plutôt conquis des positions de force en dehors de l'usine, en se servant de tout ce qui se passait à l'extérieur pour gagner ce qu'ils ne parvenaient pas à imposer dans le rapport de production (18).

Dans la constitution de l'autonomie de classe ces dernières années ce sont plutôt des structures extérieures à l'usine qui ont servi de catalyseur, de lieux de rassemblement. Ainsi l'expérience du Secours Rouge dans le bassin minier du Nord autour du journal La Cause du Mineur (19) ainsi l'expérience des comités Vérité-Justice dans la région Rhône-Alpes. C'est l'histoire des Comités de Lutte d'Atelier qui est la plus parlante à cet égard. En tant que structure réunissant divers groupes d'usine, ceux-ci n'ont fonctionné que comme relais d'une autonomie précise : l'initiative autonome des immigrés qui en formaient la composante majeure. Les victoires remportées ont concerné presque toujours des problèmes d'ensemble. Lutte contre le racisme dans le quartier contre lequel on débraye en usine, lutte des sans-papiers pour la carte de travail, problème prioritaire pour pouvoir lutter pour des augmentations de salaire, comme à Margolide ; lutte contre les circulaires Marcellin-Fontanet, et plus récemment lutte des foyers Sonacotra contre les augmentations de loyers (20).

Sur le plan des moyens d'organisation dans l'usine, c'est le plus souvent la constitution de sections syndicales ou de comités d'entreprises dans des petites boîtes, la création d'une section syndicale immigrée - généralement CFDT, mais pas toujours - face au syndicat des français - ou enfin la formation de réseaux autour de militants syndicaux mais insérés activement dans le mouvement de la communauté immigrée. Du côté français, même chose. Bien des conflits ont montré après l'exemple célèbre du joint Français en Bretagne, que les réseaux territoriaux (comités de soutien, associations locales, liaison ouvriers paysans, lutte des autonomistes régionaux) pouvaient s'opposer efficacement au pouvoir des firmes multinationales décentralisées en Province et dont le siège social restait à Paris ou à l'étranger.

Dans les facteurs d'organisation de l'autonomie ouvrière, dans la composition de classe on doit donc inclure la combativité qui traverse, innerve le réseau social qui entoure l'usine. L'exemple le plus frappant : cette grève générale de Laval en octobre 1973 où en un mois la totalité des entreprises de la région immédiate se sont mises en grève pour la parité d'avantages (21) sans se préoccuper des canaux traditionnels de diffusion des revendications (branches, secteurs), ni de compétences des syndicats respectifs pour négocier. Ce sont ces éléments qui constituent la véritable organisation invisible des ouvriers : celle qui fait qu'une lutte au lieu de mourir aux portes de l'usine est connue 50 Km à la ronde.

Une grande partie de l'autonomie ouvrière qui restait et reste encore partiellement organisée dans la gauche syndicale, bien qu'en rupture avec les perspectives de cette dernière, s'est manifestée par des luttes diffuses en dehors du simple cadre de l'usine, autour d'une maison, autour d'un journal, autour d'une initiative ponctuelle (22).

Il faut dire toutefois qu'aucune force d'usine issue des anciens comités de lutte de 1968 ne parvint à marquer des points décisifs parmi la gauche syndicale très animée par le PSU à l'époque (23) et très sensible à l'influence du mouvement des délégués en Italie (24).

En revanche à partir de 1972, en même temps que l'émergence d'un sujet ouvrier beaucoup plus précis plusieurs débats eurent lieu sur les objectifs et les formes d'organisation de l'autonomie ouvrière. Sur l'organisation autonome des immigrés, ses rapports avec les Français, avec les ouvriers français, avec les syndicats, avec les organisations nationales immigrées à partir de 72-73 (25) ; en 1974/75 lors de la lutte des sans-papiers au rassemblement national de Montpellier (26) ; depuis 75 à propos du comité de coordination des foyers Sonacotra. Sur l'organisation autonome des chômeurs en 1974-75 (27) sur celle des Maîtres Auxiliaires à partir de 1973. A

partir de 1975 on assiste à la constitution de petits groupes autour d'un journal dans certaines entreprises en particulier dans les services (Journaux, Imprimerie, Caron Ozanne, Assurances, PTT) (28). Le phénomène s'accélère du fait de la volonté de militants de divers groupes d'extrême gauche de ne pas se laisser enfermer dans de multiples divisions sur leur lieu de travail. La crise des groupes qui ont du mal à retenir des militants qui s'autonomisent de plus en plus par rapport à leur organisation (l'exemple des Taupes Rouges pour la Ligue Communiste en est un exemple) est un facteur de plus de ces tentatives de regroupement. La crise pèse aussi ; les possibilités de trouver d'autres emplois plus intéressants se raréfient ; les ouvriers et les employés sont donc plus enclins à rester sur place et donc à se battre au lieu d'aller chercher mieux ailleurs. De ce fait la dynamique de formation de groupes à partir des usines, mais surtout des services - qui sont moins soumis à la répression patronale systématique, en est facilitée.

Un dernier facteur joue en ce sens, et c'est loin d'être le plus négligeable. Le pari de la gauche syndicale de faire de la CFDT le lieu de rassemblement de la gauche révolutionnaire ouvrière paraît bien être un échec. La répression amorcée par le gouvernement contre les Comités de Soldats fin 1975 s'est poursuivie par le démantèlement des positions conquises par les « gauchistes » dans les syndicats et par les « basistes » non structurés dans un groupe « politique » (29). Ce pari, qui avait été celui de Lip et de toute une partie des maos, qui retrouvaient le courant des Cahiers de Mai, est sorti très amoindri du renforcement de l'Union de la Gauche, de la progression énorme du PS. La récente rupture de l'Union de la Gauche ne l'a pas placé dans une position plus confortable, en raison de son hostilité à la CGT et au PCF. Quelques expériences récentes montrent les possibilités de regroupement dans les entreprises en même temps que les limites des « groupes autonomes » existants jusqu'alors (30).

L'exemple du Collectif Autonome de la BNP de Paris qui s'est créé dans la foulée de la grève victorieuse de 76-77 est intéressant. Ce collectif regroupe ceux qui se sont retrouvés à la pointe de la grève, syndiqués en majeure partie à la CFDT bien qu'en rupture à peu près totale avec cette dernière, militants sortis des organisations (31). Le secteur où est né la grève et ce collectif est celui de l'informatique où les employés travaillent en 3 x 8 (ils ont gagné une semaine de repos après 3 semaines de travail posté après la grève). Il s'agit là d'un secteur complètement industrialisé du tertiaire. Le problème essentiel de ce collectif est de parvenir actuellement à représenter une alternative par rapport à la gauche syndicale dans l'entreprise aussi bien sur les problèmes internes aux banques (rationalisation, décentralisation, contrôle idéologique et militarisé sur de petites unités destinées à remplacer les concentrations dangereuses qui ont permis en bloquant l'ordinateur central de la banque aux informaticiens de gagner la grève) que sur les problèmes généraux qui se posent en dehors de la BNP. Ainsi lors de la dernière grève des nettoyeurs du métro parisien, en juin, ce collectif s'est joint à d'autres collectifs autonomes pour aider les immigrés à organiser des piquets volants contre les entreprises de nettoyage appelées par la RATP pour briser la grève.

Deuxième exemple : l'autonomie ouvrière à Peugeot-Sochaux. Elle traduit deux composantes. La première dans la tradition des groupes autonomes de l'après-Mai se caractérise surtout par un travail propagandiste de dénonciation du rôle des syndicats, des partis politiques et de l'insuffisance des groupes révolutionnaires. Elle regroupe plutôt des militants français, très rompus à la « critique de la marchandise » et à celle du « salariat ». Son rôle dans l'organisation de la lutte, son poids dans l'usine semble faible (32) L'autre composante regroupe des militants immigrés provenant pour certains du MTA (33) qui interviennent dans les foyers où des grèves ont eu lieu depuis un an (Foyer AMAR) aussi bien qu'à l'usine et dans les grands ensembles de Montbéliard (par des sketches sur le « million » des immigrés (34).

La grève de Mai-Juin 1977, sans doute la plus importante qui ait secoué Sochaux Carrosserie et Mécanique depuis Mai 68 a été pour cette composante une leçon. Il n'a pas été possible de faire apparaître un pôle capable d'empêcher les syndicats (la CGT comme la CFDT) d'enterrer la grève le plus vite possible. Les problèmes essentiels ? Problèmes d'objectifs matériels précis, mais surtout problèmes de forces disponibles, d'organisation de pratiques capables de créer la rupture vu l'encadrement militarisé que Peugeot fait peser d'autant plus durement autour de l'usine que la firme sent que la situation risque de lui échapper des mains (grève des cycles à Beaulieu en 75, grèves des intérimaires Nota en décembre 1976, grèves de loyers dans les foyers, perte de contrôle du marché du travail régional).

En Mai 77, après plus de huit jours de débrayages quotidiens avec petits cortèges à la mécanique, et où des militants de l'extrême gauche avaient joué un rôle actif, les syndicats avaient bloqué la proposition d'extension immédiate à la carrosserie au profit d'une grève générale dans tous les établissements Peugeot reportée à la grève nationale. Grève générale à laquelle la CGT et la CFDT avaient laissé s'associer la CFT allant jusqu'à lui laisser une porte d'entrée pour distribuer ses tracts. Comme prévisible la grève générale fut un échec total ; la maîtrise ayant militarisé complètement la surveillance des ateliers pour éviter le démarrage d'une action longue. Un délégué CFDT écoeuré alla jusqu'à dénoncer nominalement dans un tract de son atelier, les contremaîtres, ingénieurs et cadres qui surveillaient les ouvriers. Ce qui ne s'était jamais fait à Sochaux. Et ce qui lui valut d'être désavoué et exclu de son syndicat.

Aussi bien dans l'usine, que dans les foyers où les intérimaires Nota ont dû organiser le blocus total des routes menant du lieu d'habitation à l'usine lors de leur grève en décembre 76, l'autonomie ouvrière est confrontée à des problèmes d'organisation et de riposte à la violence patronale. Sous peine de retourner à une logique de groupe propagandiste minoritaire. Cette composante immigrée de l'autonomie nous résumait ainsi ce problème qu'elle posait : «A quoi ça sert de parler d'autonomie ouvrière, si sur les initiatives pratiques on est en retrait par rapport à ce qui se faisait il y a deux ans ou quatre ans. Même si ceux qui agissaient avaient des idées mao ou de gauche syndicale ».

Et ce ne sont pas les récentes attaques à coup de cocktail Molotov des foyers Sonacotra en grève (35) ni les charges des CRS à Strasbourg, ni les expulsions de militants immigrés à Besançon qui peuvent faire penser le contraire (36). Ces problèmes dominent d'autant plus les débats autour des regroupements dans des coordinations des groupes ouvriers d'usines en dehors du cadre syndical ou strictement liés à une organisation d'extrême gauche (37) que les conflits sont devenus nettement plus durs : aussi bien dans le secteur privé dès décembre 75 (déménagement des machines à Renault Billancourt) que dans le secteur public avec le blocage des contrats de progrès (cf. la dernière grève à l'EDF). L'un des révélateurs de cet état de choses fut la grève de Chausson en 1975 (38).

Clarifier les objectifs de lutte, opposer aux propositions syndicales une plate-forme cohérente semble une exigence ressentie partout par les groupes, réseaux autonomes d'usine, déjà formés ou en voie de le faire (39). Mais les initiatives de ripostes concrètes aux violences patronales restent indubitablement à l'arrière plan des débats portant sur des regroupements de force à niveau national (40). Le regroupement des « autonomes » qui s'est effectué autour de la répression en RFA en automne 77 n'est pas si éloigné des problèmes de l'autonomie ouvrière pour sortir des expériences encore très limitées des groupes autonomes d'usine.

Un militant de « Camarades », décembre 1977

(1) Citons sans prétendre être exhaustifs ; des revues ou journaux où s'expriment (idées : Front libertaire de luttes classes (OCL), Jeune Taupe (Pour une intervention Communiste) ; Combat pour l'Autonomie Ouvrière fusion d'Autonomie Ouvrière et d'Injure Sociale, Lutte de classe, pour le pouvoir aux travailleurs (CLAT), Camarades, etc.

(2) La référence croissante à ce terme, chez certaines composantes issues du trotskysme (PSU-AMR, OCT) et plus particulièrement chez les CCA (Comités Communistes pour l'Autogestion) traduit un phénomène nouveau. On consultera aussi les textes d'orientations de la tendance minoritaire de l'OCT avant son dernier congrès de décembre 1977. Pour les polémiques que ce mot suscite dans les groupes marxistes d'ultra-gauche, Cf. Révolution Internationale Organe du courant communiste international en France, nov. 1977, n°43 p. 8.

(3) Sur tous ces points indispensables à une compréhension historique précise de l'« autonomie ouvrière » on consultera la collection complète de la Revue Socialisme ou Barbarie, ainsi que le Bulletin Pouvoir Ouvrier de 1966 à 1968. La réédition des textes de Chaulieu-Cardan-Castoriadis et de Lefort n'inclut malheureusement pas les comptes rendus de grèves. On consultera également Informations et Correspondance ouvrière du départ de Lefort de Socialisme Barbarie.

(4) Phénomène européen, et pas seulement italien. Mai 68 dans ses premiers jours (aéronautique, construction automobile), Mineurs du Limbourg en 1970, métaux allemands en 1969, grève des mineurs en 1972. Aux Etats-Unis les grèves « sauvages » (wild cat strikes) ont débuté dès la fin du premier New Deal en 1937, à Détroit notamment.

(5) Citons Rhodiaceta, Saviem de Caen, Renault Cléons en 1967.

(6) Essentiellement tous les groupes d'extrême-gauche, et plus spécifiquement les « maos » (VLR et GP). Une mention spéciale doit être faite aux Cahiers de Mal qui marqua considérablement ceux qui essayèrent d'aborder l'enquête ouvrière et l'intervention d'usine de façon systématique, et sans référence à un groupe, parti.

(7) Exemple le PIF pour Tous, ou Classe 9 maxi pour Tous à Renault en 1973.

(8) Cf. pour le sabotage le mot d'ordre : « A mauvaise paye, mauvais travail » et les rééditions multiples du livre du syndicaliste-révolutionnaire Emile Pouget Le Sabotage.

(9) Citons comme premier pas dans cette direction sous l'influence italienne/Outil des travailleurs 1973 (GOP), et La lutte de classes en France, 1974, Stratégie du refus, Matériaux pour l'intervention n°8.

(10) Cf. Camarades, Première série, n°1, avril-mai 1974.

(11) Cf. à propos de la grève de Billancourt de 1973 la discussion qui se produisit entre les tenants d'une grève surtout ouvrière (la direction maoïste des comités de lutte d'atelier) et ceux qui y voyaient surtout le problème prioritaire d'une grève immigrée. Cf. le dernier rapport de stage des comités de lutte d'atelier Janv. 74 ; Cf. aussi les tracts du Collectif Immigrés, et 12 millions d'immigrés, Feuille de Lutte, nov. 1973.

(12) Les ruptures de contrats de travail chez les immigrés par exemple ; la mobilité ouvrière qui va vers les salaires les

plus forts et vers les conditions de travail les moins dures était très forte avant la crise. Elle explique la difficulté d'organiser des noyaux stables ouvriers dans des entreprises où certains secteurs étaient quasiment entièrement renouvelés en deux ans. Actuellement bien qu'en baisse ce comportement subsiste : des taux de rotation de personnel de 25 % par an ne sont pas rares.

(13) Quant au coup que l'absentéisme ouvrier est capable de porter au fonctionnement économique du système, il suffit de rappeler ici qu'il était estimé à 220 millions de journées de travail en 1975. Estimation INSEE. Pour mémoire la grève de Mai 68 est estimée à 150 millions de journées de travail perdues. Le gouvernement a décidé récemment de s'attaquer à ce « fléau » pour lui, sur le modèle de ce que faisaient certaines associations patronales dans le Nord (visites de médecins au domicile), en réduisant les possibilités de profiter des allocations maladies à un taux intéressant. Cf. Rapport Heilbronner, Matin de Paris, 10 sept. 1977.

(14) Sur les grands chantiers du Bâtiment ces pratiques de réappropriation prennent des dimensions massives. Pour une enquête sur ce phénomène dans l'industrie, cf Michel Chemin, Libération du 8 février 1977 Les vols dans les entreprises, un libre service de 20 millions de clients.

(15) Sur ce thème, cf. Les ouvriers contre l'Etat : Refus du Travail (1973) qui n'est ni le droit à la paresse simplement, ni encore moins l'Allergie au travail du docte sociologue Rousselet qui voudrait redonner goût au travail.

(16) Cf. les articles de la Base Ouvrière paru dans Les Temps Modernes.

(17) Sur le caractère unique de l'expérience italienne cf. le bilan de l'ouvriérisme italien fait dans le Dossier Spécial des Temps Modernes sur l'Italie, 1977. Janvier-Février 1978. L'Espagne est aussi un cas à part en raison du caractère illégal de l'organisation syndicale moderne jusqu'à la fin du Franquisme.

(18) Exemple historique : aucun des grands partis de gauche la SFIO et le PCF ne s'est constitué à partir des luttes ouvrières ; constitué à partir des luttes parlementaires ou de leurs avatars (scission de la IIème Internationale en 1922) ils se sont ensuite implantés dans la classe ouvrière. Autre exemple plus rapproché : c'est en mai 68 et en 1974, année des élections présidentielles, que les ouvriers ont décroché malgré la crise des augmentations de salaire les plus fortes (16,5 % en 1974). Le caractère extrêmement réactionnaire du patronat français explique aussi la faiblesse du mouvement syndical français qui a dû attendre 1968 pour voir reconnaître partout les sections syndicales d'entreprises (et encore dans les usines de plus de 99 ouvriers) pour les élections de représentants du personnel.

(19) Cf l'interview de Joseph Tourne, Les Mines, in l'abolition du salariat pour l'autonomie ouvrière.

(20) Sur l'autonomie d'objectifs et de forme d'organisation, des immigrés des foyers Sonacotra cf. l'interview du Comité de coordination in Camarades n° 1 de la nouvelle série.

(21) Cf. Laboratoire de Sociologie de la Connaissance (LSC) La grève et la Ville ; Femmes et immigrés, des travail leurs marginaux ? Les grèves en Europe occidentale ; Le travail et après (Cordes).

(22) Cf. pour le premier cas La Maison Peinte à Nanterre ; pour le second cas APL-Bretagne ; ouest-Informations CPPAP 54.701 ; pour le troisième cas Vérité Rhône-Alpes : Réflexions à quelques-uns au sein d'un groupe de personnes issues du comité antifasciste de Grenoble (à la suite de la manif organisée contre le meeting militariste du sergent Dupuy); et puis à partir de 1976 la floraison d'initiatives contre le nucléaire qui a servi à des collectifs territoriaux de regrouper les ouvriers de ces zones, même si ce n'était pas sur des axes concernant spécifiquement les usines.

(23) Surtout par les tendances marxistes léninistes qui sortirent progressivement du PSU à partir de 1971 : la Gauche Révolutionnaire, la Gauche Ouvrière et paysanne (GOP) devenue Pour le Communisme, puis à nouveau Gauche Ouvrière et Populaire pour enfin se fondre avec Révolution dans l'OCT.

(24) Voir la publication des thèses du Manifesto dans Faire (3).

(25) Polémique portant sur un refus de l'unité abstraite des immigrés avec la classe ouvrière française » quand celle-ci se résumait en fait aux syndicats qui refusaient de reprendre en compte les revendications posées par les immigrés. Cette polémique opposa aussi bien les MTA aux maos devenus syndicalistes avec la lutte des LIP au sein des Comités de Luttes d'Atelier et de la dissolution de La Cause, que des collectifs immigrés aux CUF (Comités Unitaires Français Immigrés) dominés par la GOP. Les positions respectives des uns et des autres lors de la grève générale contre le racisme du 14 septembre 1973 fut le révélateur des problèmes.

(26) Cf. le document pour le Rassemblement de Montpellier : Pour un soutien affectif de la lutte des travailleurs immigrés.

(27) Sur ce point cf. le matériel produit par le Collectif Chômage et le Comité de chômeurs du XVème (1975-1974), Chômeurs et Droit, in Actes n°10, 1976, Camarades, n°2-3, 1ère série ; L'officie! du Chômage, n°2 et n°3 ; Politique Hebdo n°163 ; Libération du 3.1.75 et du 9.1.75 ; Camarades, n°2, nouvelle série.

(28) Des luttes dans le secteur des Assurances en mai 68 et après avaient vu la naissance de groupes autonomes (cf. ICO déjà cité). Cf. pour un exemple parmi d'autres de regroupement autour d'un journal L'Interdit au Central téléphonique du 3ème Arrondissement de Paris et la mise en place d'une coordination des Commissions travailleurs des PTT ; Front Libertaire n°80,10/25déc.

(29) Pour un point de vue global sur les idées de la « gauche syndicale » on se reportera au Cahiers de Mai déjà cités ainsi qu'à la Gazette Ouvrière (96, boulevard de Menilmontant) ainsi qu'au point de vue défendu par l'équipe des Cahiers de Mai rentrée à Libération

1977. Autre exemple de tentative de faire circuler l'information entre des petites usines ; à partir de la province : petite boîte... grande exploitation, Lutter, BP 1902, Orléans.

(30) Les exemples que nous citons ici ne sont certainement pas les seuls : la connaissance systématique de l'autonomie ouvrière en France supposerait une enquête ouvrière et pas simplement un tour de France des luttes. Enquête ouvrière à chaud lors des conflits, sinon on est presque toujours renvoyé aux instances de repli des ouvriers, c'est-à-dire aux structures syndicales et traditionnelles). Enquête militante d'autre part car on ne mesure les forces réellement actives au delà des querelles idéologiques qui donnent toujours une désespérante impression de morcellement qu'autour de propositions concrètes qui permettent à cette autonomie ouvrière de s'exprimer, de représenter une indication pour d'autres situations d'usine ou pour l'ensemble du mouvement.

(31) Cf. les tracts du Collectif autonome BNP ainsi que son journal : L'autojournal, n° 1, décembre 1977. Voir n°83 de Front Libertaire (OCL) Autonomes BNP et CFDT.

(32) Comme en témoigne le tract publiée par Combat pour l'autonomie ouvrière, n°1, novembre 1977, p 9-10. Pour une approche similaire : Groupe autonome ouvrier de Clermont Ferrand in Jeune Taupe, PIC n°15. Mai-juin 1977.

(33) Sur un bilan de l'autonomie ouvrière à Peugeot Montbéliard cf. Camarades n°2, nouvelle série, pp. 34-38, le bilan tiré par ces camarades de la gève des cycles à Beaulieu.

(34) Le million des immigrés : somme proposée par Stoléru pour acheter le retour des immigrés au chômage chez eux moyennant pertes de leurs droits (retraites, allocations de chômage, et carte de travail et de séjour).

(35) Attentats revendiqués par le Groupe Delta. Qu'il s'agisse de fascistes ne fait aucun doute. Mais comme dans le cas de l'offensive raciste en 1973, l'extraordinaire sûreté avec laquelle l'affaire des otages du Polisario a été gérée par l'Etat immédiatement contre la communauté immigrée arabe en France et particulièrement algérienne, puisque c'est elle l'armature essentielle de la lutte des Sonacotra, en dit long sur celui à qui profite le crime : en l'occurrence le terrorisme d'Etat anti-ouvrier.

(36) Sur la question de la violence ouvrière dans l'usine et dans les quartiers, débat qui s'est posé depuis 1973, cf. le document Etat de la discussion en cours dans le groupe usines-quartiers de Paris (quelques mois avant la grève des sans papiers de la rue Dulong 1974).

(37) Ces coordinations doivent-elles regrouper les syndiqués, les non-syndiqués ? Les entreprises en lutte ou toutes les entreprises ? Les usines en butte à un problème bien précis ? (fermeture). L'échec de la coordination proposée par Lip des entreprises autour de la défense de l'emploi, s'est prolongé également par celui de la coordination du PRMT (Pour un Mouvement Révolutionnaire des Travailleurs) autour de la région lyonnaise) Cf. encadré de Joseph Tournel. Cf. aussi l'échec d'une tentative dans la Région parisienne autour de quelques usines du Nord-Ouest autour de Commission Ouvrière.

(38) « C'est pourquoi il nous faudrait définir le plus rapidement possible des axes de luttes immédiates et à long terme ainsi qu'une plate-forme politique plus précise » concluait des militant OCL à propos de la coordination des travailleurs des PTT mise en place en décembre 77 (Front de Libertaire n° 80); cf aussi PRMT Luites à Berliet Saint-Priest sur les classifications, avril 76. Sur la question des classifications et la clarification des objectifs de l'autonomie ouvrière cf. Camarades n°4-5, p. 12 - 18 juin 77.

(39) Cf. Bilan de la grève Chausson dans Camarades, n°4, 1°série. Voir aussi l'encadré extrait de Commission Ouvrière.

(40) Ce qui explique en particulier les réticences des groupes ou réseaux sortis d'expériences des groupes gauchistes mais avec de fortes pratiques, vis-à-vis d'un regroupement national sur de simples plates-formes, tel que le propose Combat pour l'autonomie Ouvrière par exemple.

D'autres textes en téléchargement sur : <http://cnt.ait.caen.free.fr>